



ANGERS 21

Changer nos quartiers avec vous

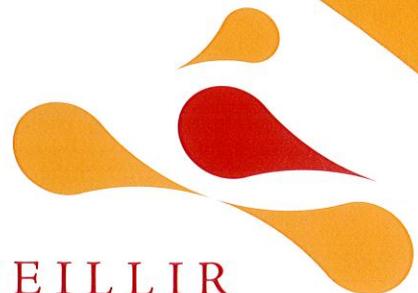
>> Culture >> **Service** >> Emploi >> Solidarité >> Environnement >>

DOSSIER
DE PRESSE



www.angers.fr

ESPACE DU BIEN VIEILLIR
ROBERT-ROBIN



Depuis le 1^{er} octobre, Angers dispose d'un nouvel équipement tout à fait remarquable :
l'espace du bien vieillir Robert-Robin.

La municipalité est fière de voir la concrétisation de ce projet qui offre un niveau de service inégalé pour les personnes âgées et leurs familles.

J'ai toujours pensé que la solidarité devait se renforcer entre les générations, et que l'honneur d'une société se mesurait aussi au soin qu'elle met à prendre en charge les plus anciens.

Situé à la Roseraie, l'établissement est d'abord un lieu ouvert sur la ville.

J'ai voulu qu'il abrite tout ce qui fait la réalité du 3^e âge. Notamment l'association Pass'âge qui regroupe le CLIC et son expertise reconnue en matière de prise en charge des personnes âgées.

On y trouve aussi un réseau de santé dédié aux Angevins qui vieillissent et à leurs proches. C'est également un lieu d'hébergement de cent deux appartements dont six réservés à des personnes handicapées. Enfin, avec ses salles d'activités et de restauration, ce site va rapidement être fréquenté par des personnes âgées venant également de l'extérieur, comme en voisins.

Nous avons baptisé ce lieu de vie du nom de Robert Robin. Quelle plus belle façon de rendre hommage à notre ami disparu, figure bien connue et appréciée des Angevins.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président du CCAS

Espace du Bien Vieillir Robert-Robin

La création de ce nouvel établissement trouve son origine dans la nécessité, en 2003, de réhabiliter l'ancien foyer-logement du quartier situé rue Henri-Bergson. Cette opération avait d'ailleurs fait l'objet initialement d'un programme inscrit dans les premières versions du dossier de candidature à l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

Cependant les premières études techniques lancées par la ville d'Angers via le CCAS ont conclu à la nécessité de démolir le foyer Bergson et à la construction, sur site, d'un nouvel établissement non médicalisé de la même capacité d'hébergement, aux normes actuelles, comprenant des services et espaces communs pour personnes âgées autonomes.

Cette nouvelle réalisation s'est donc inscrite dans le cadre de l'opération globale de renouvellement urbain du quartier qui prévoit la requalification de l'habitat, la restructuration de la voirie et la réalisation de plusieurs équipements collectifs (le projet a été présenté en juillet 2004 au Comité national d'engagement de l'ANRU).

Le CCAS et Angers Habitat ont élaboré le programme de cette opération et c'est le cabinet Ruelle qui a localisé l'équipement d'hébergement sur la place Jean-XXIII, (positionnement plus en lien avec le projet du tramway et permettant une réelle mixité sociale)

Cette localisation permet ainsi de :

- > **proposer une offre importante de logements** pour personnes âgées (98 T2 et 4 T1 bis) adaptée aux demandes actualisées des populations vieillissantes ;
- > **développer un nouvel équipement public dispensant plus de services** à destination des habitants : pôle gérontologique, soins santé, activités et restauration en plus des espaces communs et administratifs liés à la résidence, pour une surface totale de près de 1600 m² ;
- > **conforter la centralité du quartier** que constitue la place Jean XXIII par son positionnement en vis-à-vis du centre commercial ;
- > **participer aux changements du quartier** par la construction d'un bâtiment contemporain à l'architecture emblématique de la rénovation urbaine

À l'issue du concours, le cabinet De Coquereaumont – Lebreton a été retenu comme lauréat.

>> **COÛT DE L'OPÉRATION** : 11 620 000 € TTC, subventionnés par la ville d'Angers et l'État.

Espace du Bien Vieillir Robert-Robin

Ouvert depuis le 1^{er} octobre 2008,
l'espace du Bien Vieillir Robert-Robin est réservé aux personnes de 60 ans et plus.

- > **Géré par le Centre communal d'action sociale d'Angers**, l'espace du Bien Vieillir Robert-Robin illustre l'expression de la politique gérontologique de la Ville d'Angers : offrir aux personnes âgées, dans un lieu proche de leur domicile, des services qui leur permettent de garder leur autonomie le plus longtemps possible.
- > **Implanté dans le quartier de la Roseraie**, l'espace du Bien Vieillir Robert-Robin propose ses activités et services aux habitants des quartiers sud d'Angers (Roseraie, Lorette, Chevrollier, Eblé, gare,...)
- > **Il accueille également la plateforme gérontologique PASS ÂGE :**
 - le Centre local d'information et de Coordination (CLIC) d'Angers
 - le Réseau Santé de l'agglomération angevine
- > **L'espace du Bien Vieillir Robert-Robin propose :**
 - des logements pour les personnes autonomes de 60 ans et plus
 - des logements adaptés pour les personnes de 60 ans et plus à mobilité réduite
 - des appartements de séjour temporaire
 - un service de restauration collective
 - des lieux d'accueil, d'information et d'activités
 - un animateur permanent et un programme d'activités riche en diversité



> **CONTACT PRESSE**
Ville d'Angers / CCAS
 Corine Busson-Benhammou,
 Tél. : 02 41 05 40 33
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr
www.angers.fr/presse

> LES LOGEMENTS

> **SUR 8300 M² :**

- 92 appartements de type II d'environ 48 m²
- 6 appartements de type II adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap moteur

> *Ces 98 logements sont répartis en quatre bâtiments de cinq étages, desservis par ascenseur.*

- + 4 appartements de type I, meublés et équipés répartis dans les bâtiments et destinés :
 - à l'accueil temporaire (7 jours à 2 mois) de personnes de 60 ans et plus
 - aux familles ou amis en cas de besoin

> *Les logements temporaires sont facturés à la nuit.*

> **COMPOSITION :**

- une entrée
- une salle de séjour
- une chambre
- une cuisine équipée d'un meuble évier et plaque chauffante
- une salle de bains équipée d'une cabine de douche et d'un meuble lavabo
- un WC

> **ÉQUIPEMENT :**

- > *L'eau chaude est produite par un ballon électrique individuel*
- > *Les radiateurs sont alimentés par une chaufferie collective*

- Chaque appartement est équipé :
 - d'un interphone
 - de trois sonnettes d'appel d'urgence (chambre, salle de bains, WC)
 - de luminaires dans chaque pièce
 - d'un système de détection incendie
 - de deux prises TV (câble 10 chaînes)
 - de deux prises téléphone
 - d'une prise ADSL (Internet)

> TARIFS AU 1^{er} OCTOBRE 2008

PRESTATIONS	TARIFS
Redevance appartements TII	Loyer : 440 € Charges récupérables : 66 € Autres charges : 112 € > Soit 618 € par mois
Caution / dépôt de garantie	618 €
Garage	26 € par mois
Logement temporaire	32,08 € par nuit
Déjeuner	7,12 €
Déjeuner visiteurs (<i>non retraités d'Angers</i>)	8,93 €
Dîner	5,39 €
Forfait restauration	15,87 € par jour
Pichet de vin, café	0,68 €
Vin supérieur (25cl)	1,58 €
Activités payantes	2,10 € à 13,50 € selon l'activité proposée

> ***L'espace du Bien Vieillir Robert-Robin est ouvert au public :***

- du lundi au vendredi de 9h à 18h
- le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Association PASS'ÂGE

L'association PASS'ÂGE a été créée avec les acteurs et professionnels locaux du champ sanitaire, médico-social et social (liste ci-après) afin de répondre aux besoins et demandes des personnes âgées et de leurs proches, grâce à la création d'un guichet unique et d'un numéro vert

► N° Vert 0800 250 800

L'idée maîtresse du projet est d'articuler les objectifs et de mutualiser les moyens d'un réseau de santé gériatrique et ceux des centres locaux d'information et de coordination gériatrique (CLIC) sur, à terme, l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole.

La mise en place de la plateforme gériatrique a été rendue possible par le vif intérêt qu'a pu susciter ce projet : il a reçu le soutien et le financement à la fois du Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (dont la mission est l'amélioration de l'efficacité de la politique de coordination des soins et le décloisonnement du système de santé), de la Ville d'Angers au travers du CLIC* et de PASS'ÂGE et du Conseil général au travers du CLIC.

Les principales missions de l'association PASS'ÂGE sont de :

- > **Favoriser le maintien à domicile choisi** : en proposant un mode d'organisation qui permette le maintien à domicile de toute personne âgée dépendante en situation médico-sociale complexe, qui en exprime le souhait ; en apportant une réponse rapide et adaptée aux besoins de soins et d'aides, grâce à une approche globale, personnalisée et coordonnée ;
- > **Offrir à la personne âgée une prise en charge sanitaire et médico-sociale la plus adaptée à son autonomie**, en œuvrant pour une prévention des situations à risques de perte rapide d'autonomie, l'objectif étant de coordonner le parcours de la personne âgée au domicile ou en structure d'accueil ;
- > **Répondre au mieux, de manière pertinente, adaptée et graduée à la demande exprimée par la personne âgée, son entourage, ou par les professionnels ;**
- > **Accompagner et soutenir les aidants** : en mettant en œuvre des actions de prévention spécifique et en participant à la création de services (en partenariat avec les professionnels et les associations) ;
- > **Éviter les hospitalisations en urgence et les hospitalisations itératives, et plus globalement les situations de crise** : en favorisant les hospitalisations ou les consultations programmées et en adaptant les aides aux situations de crise ;

- > **Être un outil d'amélioration de la fluidité de la filière de prise en charge gériatrique :** son intégration dans la filière d'amont et d'aval de la filière gériatrique ;
- > **Organiser l'évaluation gériatrique :** La plateforme réalise un premier niveau d'évaluation gériatrique (bilan sanitaire, médicosocial et social) avec des outils communs à la filière. Cette évaluation se réalise en associant les médecins libéraux (piliers de la prise en charge) et la plateforme coordonne l'application par les professionnels du plan d'intervention défini et réévalué périodiquement ;
- > **Offrir une ressource aux professionnels de proximité** (expertise, harmonisation des pratiques professionnelles, etc.

La notion de guichet unique se traduit par **le regroupement dans un lieu unique, l'espace du Bien Vieillir Robert-Robin** à la Roseaie, des deux structures : le Réseau de santé gériatrique et le CLIC d'Angers et l'instauration d'un **numéro vert**, grâce à la mutualisation des moyens entre l'établissement Robert-Robin, le CLIC et le Réseau de santé gériatrique.

PASS ÂGE, c'est :

- Un lieu unique permettant une plus grande lisibilité et une amplitude d'ouverture au public satisfaisante
- Un numéro téléphonique unique et gratuit (numéro vert 0800 250 800)
- Une réponse rapide et adaptée à la demande

* CLIC : Centre local de d'information et de coordination gériatrique

L'espace du Bien Vieillir Robert-ROBIN est une réalisation Angers Habitat

Angers Habitat et le programme de rénovation urbaine

Angers Habitat, principal bailleur de la Ville d'Angers, 11 500 logements, loge près d'un Angevin sur cinq. À ce titre, **l'office est au premier plan lors de l'élaboration et la mise en œuvre des opérations de rénovation urbaine.**

La rénovation urbaine, dont l'objectif prioritaire est d'améliorer la qualité de vie des habitants, passe d'abord par la requalification de l'habitat, première préoccupation des habitants. Dans ce cadre, deux actions essentielles pour remplir la mission de mixité affichée, sont priorisées :

- > **la réhabilitation** des logements, souvent accompagnée d'une résidentialisation des espaces extérieurs ;
- > **la démolition** des logements, permettant la reconstruction d'une diversité de nouveaux logements.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'ANRU, Angers Habitat est amené à intervenir sur une grande partie de son parc, avec **près de 2200 logements à réhabiliter, près de 900 à démolir et 630 à reconstruire.** (À noter : avec le programme hors Anru, l'office construit au total 1000 logements en 2008 / 2009 dans l'agglomération).

La mise en place de l'ANRU s'est accompagnée d'une grande mobilisation des partenaires et de financements exceptionnels, permettant la rénovation de cinq quartiers de la ville. À ce jour, l'office a réalisé l'ensemble des relogements programmés, les deux tiers des réhabilitations, et édifié les premières reconstructions (Vélodrome, les Peintres...). De nombreux chantiers sont encore en cours mais de prochaines livraisons sont annoncées : le Narval sur l'emplacement des anciennes tours Hamon à Belle-Beille, puis le Beluga et la Licorne

Angers Habitat et la rénovation urbaine à la Roseraie

Dans le cadre du projet de l'Anru , tous les logements d'Angers Habitat sont concernés sur le cœur du quartier de la Roseraie :

- > 841 logements réhabilités
- > 845 logements résidentialisés
- > 24 logements changés d'usage
- > 241 logements démolis
- > sécurisation du parking Jonchères (198 places)
- > 20 reconstructions (prêt social location accession) en projet sur Frémur

Pour un montant total de près de 60 millions d'€

Dont la construction de l'espace du Bien Vieillir Robert-Robin avec 102 logements et services, place Jean-XXIII

> **CONTACT PRESSE**

Angers Habitat

Jean-Michel Hivert

Tél. : 02 41 23 57 83

jean-michel.hivert@angers-habitat.fr

Rénovation urbaine d'Angers

> ÉTAT D'AVANCEMENT AU 1^{er} Juillet 2008

> **LES DÉMOLITIONS**

898 logements démolis soit 91.6 % de l'objectif initial
(20 chantiers en cours)

> **LES CONSTRUCTIONS**

276 logements livrés et 229 en chantier
(50 % de l'objectif)

> **LES RÉHABILITATIONS**

4 524 logements livrés ou en chantier
(80.7% de l'objectif initial)
36% de l'avenant Roseraie couvert

> **LES RÉSIDENTIALISATIONS ET A.Q.S.**

5 205 logements livrés ou en chantier (30 chantiers en cours)
(64.4% de l'objectif initial atteint)

> **LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

26 équipements livrés ou en chantier, soit 76,5 % de l'objectif
(28 équipements publics à construire ou à mettre en service)

> **LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS**

69 aménagements prévus : 31 sont livrés ou en chantier, soit 45 % de l'objectif

> **CONTACT PRESSE**

Ville d'Angers / CCAS

Corine Busson-Benhammou,

Tél. : 02 41 05 40 33

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

www.angers.fr/presse